METTRE L'HUMAIN AU CŒUR DES PAYSAGES : L'EXEMPLE DE LA VALLÉE DE LA BRUCHE

juillet 2018, Yves Gorgeu

Panorama depuis le point de lecture du paysage - commune de Ranrupt © communauté de communes vallée de la Bruche

Signé PAP, n°23

Soucieux d'assurer la transition énergétique et, plus généralement, la transition de nos sociétés vers le développement durable, 40 professionnels de l'aménagement se sont réunis en association afin de promouvoir le rôle central que les démarches de paysage peuvent jouer dans les politiques d'aménagement du territoire.

Relatant des expériences, analysant des processus, identifiant des méthodes, notre plateforme éditoriale diffuse périodiquement des notes et des billets pour approfondir le débat et faciliter la diffusion des initiatives conduites par les territoires.

Merci de la diffusion que vous pourrez donner à cet article !

Les réalités d'aujourd'hui et les transformations sociétales et spatiales que nous vivons entrainent évidemment de nouvelles configurations paysagères, porteuses d'innovations, qui offrent l'opportunité de faire du paysage un axe majeur pour penser le territoire et son projet humain sur une génération.

TRAVAILLER LE PAYSAGE DU FUTUR

L'approche paysagère s'impose de plus en plus comme une orientation décisive pour apporter des réponses adaptées en matière de planification et d'urbanisme aussi bien que pour mettre en œuvre les transitions énergétiques, écologiques, sociales, économiques, numériques et territoriales en cours de maturation dans la société actuelle. Aujourd'hui, différentes avancées de nature sociétale suscitent en effet de nouvelles approches plus conscientes de l'identité des lieux, sensibles

Paysages de l'après-pétrole
Collectif

au respect de l'environnement, à la recherche de modes de développement durable plus économes et attentives à la qualité des espaces.
On n'habite plus de la même façon, on travaille différemment, on pense autrement. Le paysage est l'incarnation de la façon dont une population vit ensemble ce qu'elle est. Il est donc de nature politique, puisqu'il est propre à exprimer une capacité de vivre-ensemble, d'influencer le quotidien, avec une attention spécifique à prêter aux paysages de la pauvreté, du mal-logement et de l'exclusion. De ce fait le paysage est une donnée politique pour penser le projet humain d'un territoire et choisir les aménagements du futur. Par exemple la composition des familles évolue et demande à voir se diversifier l'offre bâtie pour permettre aux jeunes de s'établir, aux familles de trouver des espaces adaptés quand elles se dissolvent ou se recomposent, et aux personnes âgées de rester en contact avec les autres. La quiétude des lieux, la qualité des espaces de vie sont ainsi des exigences fortes à prendre en compte pour créer des ambiances urbaines harmonieuses et apaisées.

S'INTÉRESSER AUX PAYSAGES DE TOUS LES LIEUX DE VIE

Les paysages ne sont pas seulement constitués des espaces agricoles ouverts, des espaces forestiers, ou des lieux touristiques. Ils sont surtout pour le quotidien des gens ceux des espaces urbains, de leurs habitats, de leurs activités, de leurs mobilités, c'est-à-dire l'ensemble des espaces qui matérialisent la façon dont les habitants vivent dans le territoire, y travaillent, s'y déplacent, s'y détendent et y font leurs achats. Tous ces espaces sont des paysages qui exposent la façon dont la vie s'installe dans un territoire. Au lieu de privilégier les seules images de lieux, il s'agit de s'intéresser aussi aux images de vie.
Il faut prendre en compte à la fois le bâti ancien et tout ce qui s'est construit récemment, la transition urbain/rural avec la question des lisières et des espaces de production agricole au cœur de l'urbain, les modes de déplacement et de mobilité, les espaces publics, la mixité sociale, les lieux de services et de commerces, les espaces

Elus, acteurs et population de la vallée de la Bruche ont depuis longtemps donné réalité à ces valeurs en mettant en œuvre une politique de reconquête des espaces agricoles abandonnés. L'outil des associations foncières pastorales (AFP) a redonné vie aux fonds de vallée, et une nouvelle qualité paysagère qui font la fierté des habitants. Une telle pratique paysagère s'est construite en réunissant un grand nombre d'acteurs différents pour appréhender les enjeux territoriaux de façon active et dynamique par des sorties de terrain et l'organisation d'ateliers sur site associant élus, responsables variés et population. L'utilisation de supports visuels significatifs et le partage des mêmes grilles de lecture ont été autant de pratiques favorisant dialogue, échanges et confrontations afin de faciliter l'échange des regards et la visée d'un même horizon. Cette approche humainement partagée de la qualité paysagère des espaces naturels et agricoles n'a pas encore été complétée, dans la vallée de la Bruche, par un travail équivalent sur les espaces urbains.

Point de lecture du paysage de Saales - utilisation de supports visuels significatifs pour faciliter l'échange des regards et la visée d'un même horizon © communauté de communes vallée de la Bruche

économiques et tout ce qui traduit et organise le vivre ensemble, les lieux de rencontre, de vie associative, culturelle et festive qui dessinent les images de vie et font l'esprit des lieux. Tout cela forme le paysage humain.

Comme elle l'a été pour la mise en place des AFP dans la vallée de la Bruche, la dimension participative est capitale pour aborder la réalité urbaine car elle permet de réunir tous les types de gens concernés. Une capacité de faire projet ensemble peut alors s'élaborer à partir d'une vision collective fondée sur l'écoute et le dialogue de tous.

L'URBANISME PAYSAGER POUR INCARNER DES CHOIX DE MODE DE VIE PRIVILÉGIANT LE VIVRE ENSEMBLE

Il est essentiel que les documents d'urbanisme traduisent des choix de modes de vie privilégiant les usages du vivre ensemble et s'inscrivant de façon harmonieuse et moderne dans la réalité paysagère locale.

Seront également à prendre en compte les changements que les différentes transitions, en particulier la transition énergétique, vont apporter

Lors d'une session « urbanisme et paysages » en vallée de la Bruche et à partir de balades photographiques dans les espaces bâtis et économiques, les constats et enjeux suivants ont été partagés :

- *Agriculture, industrie, tourisme : les vocations économiques de ces espaces sont diversifiées.*
- *Ces multiples activités constituent la vie du territoire.*
- *Les rues patrimoniales sont denses, compactes et structurantes.*
- *Plus diffuse et moins économe en espace, l'urbanisation récente apporte un risque de conurbation du fait de l'étalement urbain.*
- *Les espaces disponibles pour l'urbanisation se réduisent et obligent à réfléchir différemment.*
- *Les dents creuses dans le tissu urbain et les ouvertures vers l'espace rural peuvent créer une qualité paysagère.*
- *Le bâti patrimonial rural et industriel est à reconvertir, à valoriser, à mieux utiliser.*
- *Il est urgent de prendre en compte les questions de réchauffement climatique.*
- *Des questions de mobilité se posent au sein d'un territoire contraint.*
- *Les centres bourgs revitalisés pourraient mieux participer au rayonnement du territoire.*

Extrait d'une des "balades paysagères" - outil d'animation issu des sessions "urbanisme et paysages"
© communauté de communes vallée de la Bruche

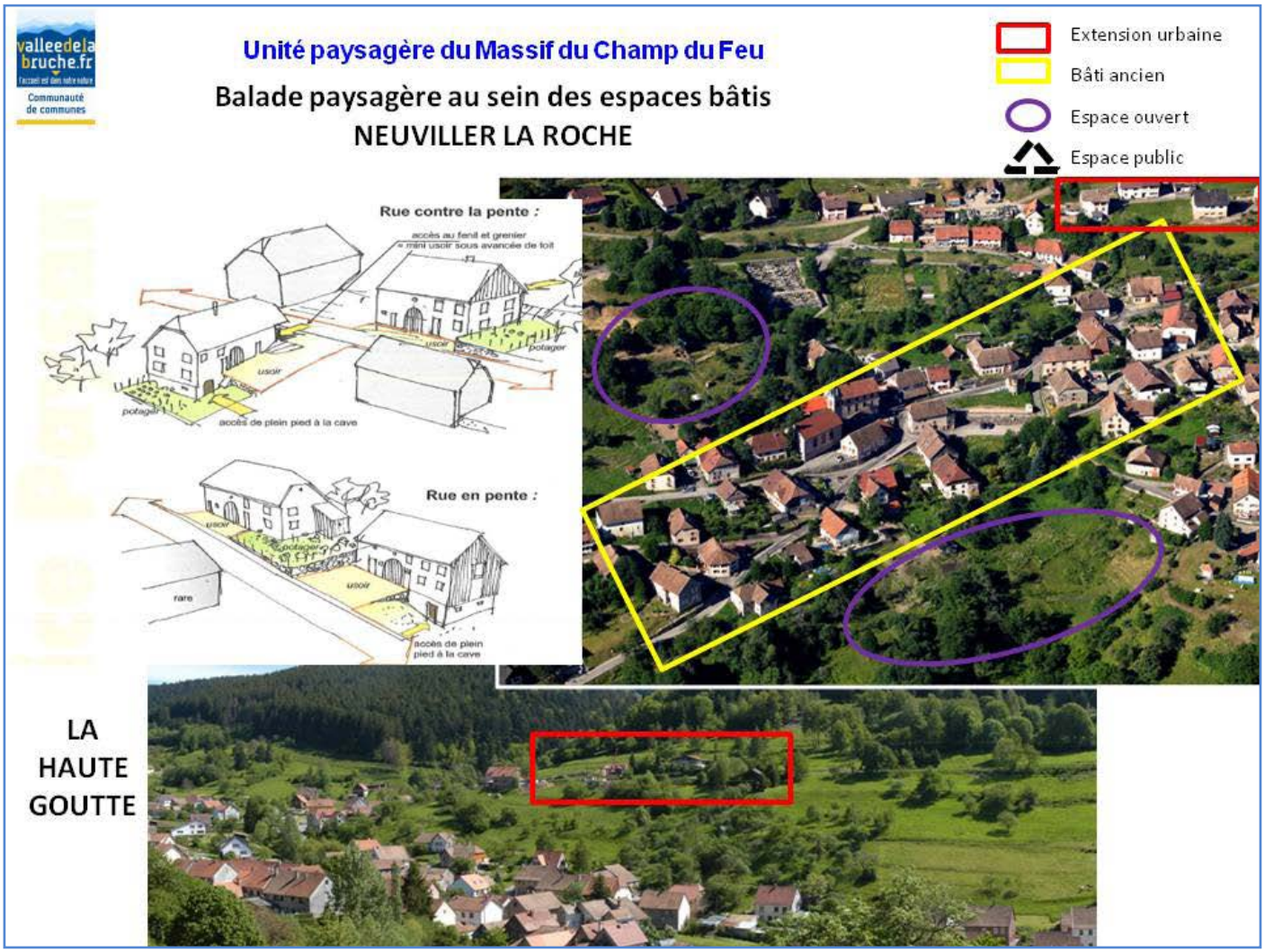

dans les modes de vie comme dans les choix économiques. La nature des aménagements et des équipements en sera transformée, avec des incidences fortes sur les paysages dans lesquels vivent les gens.

Il s'agit par exemple de concevoir autrement l'urbanisation des villages et des bourgs pour limiter la consommation énergétique et foncière, de privilégier la relation entre l'environnement bâti et la qualité de vie des habitants, de créer et revitaliser des espaces publics de qualité, d'assurer le confort et la sécurité des piétons et d'intensifier l'usage du vélo. Tels sont les dimensions et objectifs humains essentiels qu'il faut inscrire dans le contexte de chaque territoire pour concourir au bien-être des populations.

LES ENSEIGNEMENTS D'UNE SESSION « URBANISME ET PAYSAGES » MENÉE EN VALLÉE DE LA BRUCHE

• *La rareté de l'espace comme une opportunité pour réfléchir autrement*

L'espace devient rare et la consommation foncière se voit réfrénée, notamment par les lois. Ce nouveau contexte limitant l'étalement urbain, l'essentiel du développement se fera désormais à l'intérieur du tissu bâti existant, dans ses interstices ou ses dents creuses et à partir de constructions à reconvertir ou adapter. Des ressources bâties très variées peuvent exister sur beaucoup de territoires, il faudra savoir les utiliser de façon optimale en se fondant sur une analyse approfondie permettant de définir les possibilités qu'offrent de telles ressources.

S'intéresser à la façon dont vivent les populations locales, connaître leurs besoins, leurs difficultés et leurs attentes est fondamental pour élaborer le projet urbain de demain, sans perdre de vue que ces facteurs sont en évolution permanente. Quand l'habitat et les services répondent bien à la demande des gens, nombreux sont ceux qui gardent l'envie de vivre localement. Cette façon d'envisager l'urbanisme peut être considérée comme un travail sur le paysage humain, un travail qui approfondit la relation des élus avec les attentes de la population. Comment faire en sorte que les rénovations, l'amélioration et le renforcement de la structure urbaine, des espaces publics, de l'offre en services et en commerces facilitent et améliorent le vivre ensemble sur le territoire, et donc l'attachement des habitants aux lieux qu'ils habitent, où ils travaillent, et qu'ils fréquentent ? Il existe des relations fortes entre l'environnement quotidien et le comportement. Il s'agit donc de créer des lieux qui favorisent la vie sociale avec ses rencontres, ses dialogues, l'accès à la culture...

• *Des espaces ouverts au cœur des bourgs et villages*

Il existe aussi, intégrés dans l'enveloppe urbaine, de nombreux espaces ouverts en étroite relation avec les espaces bâtis. Ils marquent l'interpénétration entre le bâti et le paysage ouvert et posent la question des lisières, des limites et de la transition entre les espaces agricoles, forestiers et urbains. Dans la vallée de la Bruche par exemple, les limites définies par les AFP peuvent jouer un rôle par défaut

Extrait de l'exposition interactive Interreg " En-vie d'espaces" - support visuel permettant le dialogue, le questionnement, l'échange © communauté de communes vallée de la Bruche

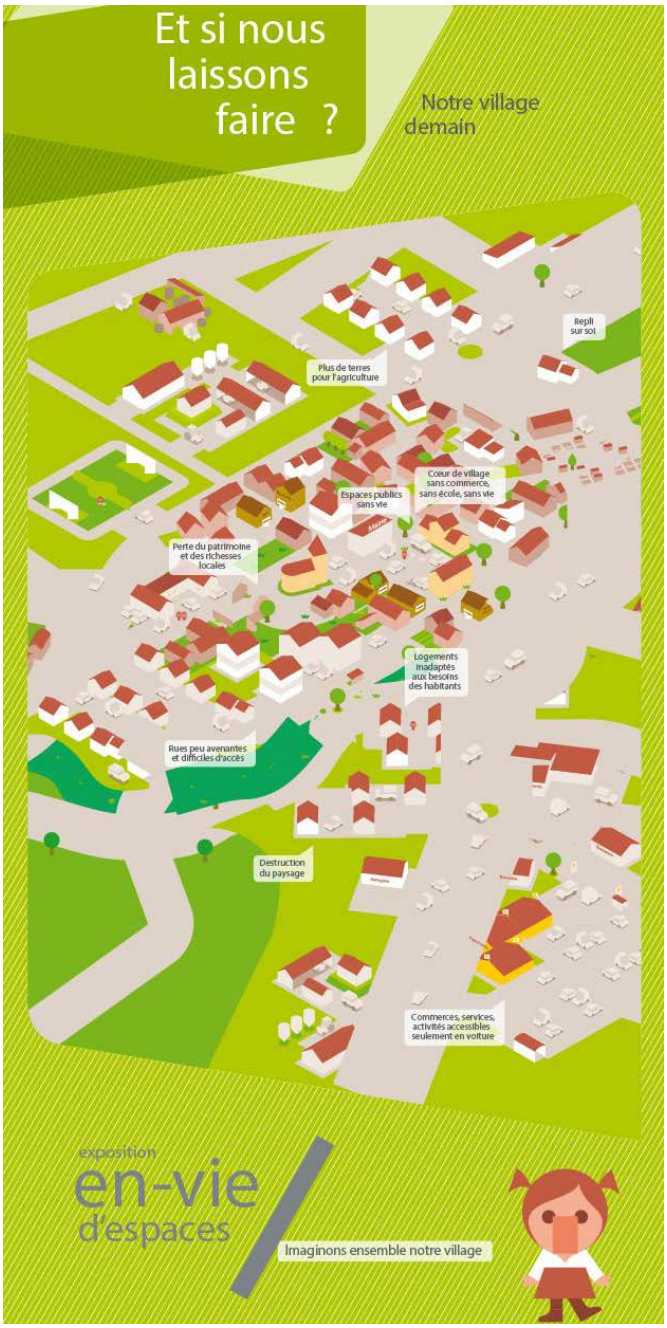

en matière d'urbanisme, permettant de traiter les lisières qui les concernent. Bien d'autres outils ou initiatives peuvent favoriser ces liens importants à construire entre espaces bâtis et espaces ouverts.

- ***Une économie fondée sur l'existant***

Le temps est révolu où de grandes entreprises employant des centaines de salariés venaient ouvrir leurs portes pour ranimer l'économie locale. S'appuyer sur le tissu en place pour lui permettre de se développer reste alors une opportunité, en travaillant notamment avec les industriels, les artisans et les nouveaux entrepreneurs. Le potentiel des ressources bâties non utilisées constitue également une perspective réelle. Il est utile de s'interroger sur les secteurs d'activités nouveaux qui pourraient venir s'installer dans le territoire, compte-tenu de ses ressources, de son attractivité, de son cadre de vie et de son ambiance.

- ***Une offre de services avec des complémentarités à l'échelle des communautés de communes***

En milieu rural, maintenir et développer une offre de services en matière de santé, de commerces, de culture, de services publics et de mobilité est une affaire complexe. Il n'est pas envisageable de créer une offre complète partout. Mais il est possible, en s'appuyant sur l'armature urbaine définie dans les documents d'urbanisme (Scot et Plui), de construire un maillage autour des polarités fortes du territoire en distribuant les complémentarités de façon à répartir au mieux habitat, commerces, services et emplois en assurant des modes de déplacement et de cheminement attractifs.

- ***Une transition énergétique à inscrire dans le projet d'urbanisme***

Les démarches visant la transition et la rénovation énergétique doivent être intégrées dans les perspectives de la rénovation urbaine. Elles concernent les élus aussi bien que les habitants ou les professionnels, et affecteront les bâtiments privés et publics. L'opportunité d'un plan climat-air-énergie est à saisir pour établir des liens avec le projet de planification urbaine. Les dimensions pays et SCoT sont pertinentes sur ces sujets, mais ce chantier ne peut s'envisager sans moyens, compétences et disponibilité.

- ***Un rapport de force équilibré avec les agglomérations voisines***

Les territoires ruraux organisés - communautés de communes, pays, PETR, PNR -, ne peuvent

Programme "vision paysagée, vision partagée" - La méthode des balades comme outil de travail participatif
© communauté de communes vallée de la Bruche.

fonctionner en ignorant les pôles urbains qui les entourent. Ces derniers disposent de moyens importants et, parfois, le rapport de force peut paraître disproportionné. Pourtant, s'ils ont travaillé la qualité de leurs espaces et leur ambiance de vie, ces territoires peuvent comporter des atouts considérables face à ces pôles car l'attractivité paysagère et la qualité de vie de l'espace rural proche les intéressent, les constituant en interlocuteurs importants avec lesquels coopérer. Plus cette force de vie inscrite dans le paysage sera exprimée dans et par un projet politique affirmé, plus le rapport urbain-rural pourra être équilibré et envisagé comme une complémentarité.

- ***La méthode des balades comme outil de travail participatif***

Les promenades sur le terrain et balades photographiques ont été largement pratiquées dans la vallée de la Bruche sur le thème du paysage et dans les espaces agricoles. Elles sont à privilégier de la même façon dans les espaces urbains bâtis et économiques car elles constituent un outil participatif intéressant qui associe les élus, les acteurs de l'habitat et de l'économie, et les habitants intéressés.

- ***Nécessité de l'ingénierie d'accompagnement en matière d'urbanisme paysager***

De façon générale, les espaces ruraux sont peu pourvus en ingénierie d'animation humaine, urbaine et paysagère. En vallée de la Bruche, la présence d'un animateur foncier chaleureux, compétent et meneur d'hommes et de femmes a été essentielle. Parce qu'elle était appréciée et reconnue par les agriculteurs comme par les différentes composantes de la population, sa présence a permis à la communauté de communes de s'emparer de la démarche paysagère et agricole et de l'inscrire dans la durée.
Il serait essentiel de se pourvoir d'une pareille compétence pour animer le débat collectif qui sera propre à donner naissance à un nouveau paysage dans les espaces urbains.
Le poids spécifique et la connexité des axes de travail sur lesquels agir nécessitent cette ingénierie faite de présence compétente, motivée, et fortement consciente de la dimension humaine des questions d'urbanisme, d'habitat, d'énergie et d'économie. Les communes ne peuvent pas porter isolément la charge de cette réflexion et de cette animation, tandis que l'échelle intercommunale permet, en mutualisant les forces, de supporter le coût d'un tel poste. Son but est de construire la vision collective d'un projet d'urbanisme pour le territoire à partir des ressources, des désirs et des usages de l'ensemble des composantes humaines du territoire et de leurs organisations représentatives.

- ***Une stratégie d'interaction entre tous les niveaux d'espaces territoriaux***

Il importe de mettre en œuvre une stratégie dont tout le monde et toutes les communes puissent bénéficier. Comme tout se tient et s'emboîte depuis la parcelle jusqu'au grand territoire, il y a manière de jouer gagnant/gagnant en envisageant clairement la façon dont chaque unité paysagère, chaque commune, chaque quartier est concerné par ces enjeux et ces questions tandis que, en interaction avec les situations locales, les réponses seront toujours différentes, toujours particulières. De fait, au lieu de maintenir une étanchéité ou des cloisonnements par niveau, il importe au contraire de faire jouer les complémentarités qui mettront en valeur les différents atouts et vocations de chacun au sein de l'espace intercommunal. Certaines réponses peuvent s'appliquer partout, tel que l'entretien des espaces ouverts par l'économie agricole, le souci du patrimoine bâti et de l'économie d'espaces ou les continuités écologiques. Chaque espace, chaque quartier, chaque commune a néanmoins des atouts singuliers à mettre en avant, donc des vocations complémentaires à repérer et valoriser.
C'est ce pourquoi la dimension intercommunale est essentielle car elle permet de mettre en évidence ce qui doit être partagé par tous et ce qui relève des particularités de chacun. Ce regard croisé à différentes échelles est le fondement d'un projet de territoire dans lequel chaque commune et chaque acteur joue un rôle qui lui est propre, à l'intérieur d'une vision d'ensemble cohérente. La combinaison des atouts de chacun se voit alors démultipliée par la vision collective, sans dépossession de personne.

Sur un plan technique, cette organisation peut se mettre en place de différentes manières, mais l'exercice d'une compétence partagée d'urbanisme entre communes et communauté de communes est à privilégier, ainsi que l'a fait le PNR du massif des Bauges en élaborant un SADD (schéma d'aménagement et de développement durable) volontaire et coproduit pour tout le territoire. Cette démarche progressive peut aboutir à un PLUI et, de façon opérationnelle, lors de la mise en œuvre des projets, à l'élaboration OAP (orientations d'aménagement et de programmation).
En préalable au document d'urbanisme réglementaire (PLU, PLUI) qui n'est qu'un outil,

Extraits de l'exposition interactive Interreg " En-vie d'espaces" - support visuel permettant le dialogue, le questionnement, l'échange
© communauté de communes vallée de la Bruche

l'essentiel est de savoir élaborer un projet commun à partir d'une vision partagée permettant de donner satisfaction aux besoins et usages de chacun. C'est ce travail alimentant les thématiques liées à l'urbanisme à partir du débat local qui permet de définir, dans un second temps, les outils dont devront se doter la communauté de communes et les communes.

L'important est de mener une réflexion impliquant tous les élus, à partir de laquelle construire une planification qui aura associé les acteurs et les habitants motivés. Dans l'élaboration de cette démarche, on retrouve l'importance des balades et des rencontres permettant de faire émerger la connaissance partagée du territoire et la capacité de chacun d'œuvrer à des solutions communes. Ces approches demandent un temps d'acclimatation et d'acculturation pour que les gens s'approprient les thématiques et prennent leur place dans l'élaboration des solutions. Elles peuvent être accompagnées par des bureaux d'études, mais le débat et son contenu doivent émaner du terrain et des élus, dans un principe de co-animation.

Festi'Val des paysages © communauté de communes vallée de la Bruche.

LES PAYSAGES POUR TRAVAILLER LE PROJET HUMAIN DES TERRITOIRES

Il y a un rapport intime entre l'homme et ses espaces de vie, et c'est pourquoi l'humain est à mettre au cœur des paysages. Ils sont faits de l'inscription minutieuse des usages humains sur le territoire. Ces usages doivent être mis au cœur des paysages et en inspirer la pensée et le projet. Les paysages de tous les lieux de vie empruntent en effet leurs règles de construction aux formes sociales elles-mêmes, telles que les groupes humains les élaborent. Ils en constituent l'expression. La nature et le degré des liens qui unissent les populations à elles-mêmes, aux autres et au monde retentissent de fait sur l'organisation territoriale et sur les configurations paysagères. Réciproquement, l'existence sociale peut perdre toute cohérence du fait de certaines formes d'aménagement qui morcellent et brouillent les espaces sous l'effet de seuls intérêts individuels, économiques ou techniques, contribuant de la sorte au mal-être collectif. A l'inverse, le soin apporté aux relations entre les gens, au vivre ensemble, aux activités humaines, à la qualité des espaces, aux modes d'habitation, à l'accès aux services, aux modes de circulation, aux expressions culturelles et artistiques… c'est à dire à tout ce qui contribue au bien-être, produit naturellement un agencement harmonieux des paysages du quotidien. Forgés par les mains des hommes pour donner forme à l'exercice de leurs modes de vie, les styles d'aménagement et de développement façonnent ainsi ce qu'on ressent comme un « esprit des lieux ».

Le paysage constitue un langage du territoire et, par là-même, une sorte de tissu ou de trait commun pour ceux qui l'habitent et le travaillent, ainsi que pour ceux qui le fréquentent.

Le paysage est donc une dimension d'expertise et de travail essentielle pour analyser, comprendre et penser les lieux de vie, les partis d'aménagement et les modes de développement. Il est l'échelle de cohérence d'ensemble qui donne leur sens aux décisions humaines qui s'inscrivent dans l'espace.